

Pourcentages du barème des contributions à l'Organisation des Nations Unies* et à certaines institutions spécialisées pour les treize principaux pays participants

ÉTATS MEMBRES	Nations Unies	OIT	OACI	OMS	OAA	UNESCO	OIR	
	1950 %	1950 %	1950 %	1950 %	1950 %	1950 %	Budget adminis- tratif %	Budget d'exécu- tion %
États-Unis d'Amérique.....	39.79	22.00	18.24	36.00	27.10	37.82	39.89	45.75
Royaume-Uni.....	11.37	12.58	9.60	11.56	15.32	13.27	11.48	14.75
U.R.S.S.....	6.34	—	—	6.38**	—	—	—	—
France.....	6.00	9.33	4.80	6.04	7.23	7.00	6.00	4.10
Chine.....	6.00	3.04	3.52	6.04	4.35	7.00	6.00	2.50
Inde.....	3.25	4.55	2.88	3.27	4.42	3.80	—	—
Canada.....	3.20	4.08	4.80	3.17	4.50	3.74	3.20	3.50
Suède.....	1.98	2.22	2.56	1.67	1.80	—	—	—
Australie.....	1.97	2.68	3.20	1.90	2.82	2.30	1.97	1.76
Argentine.....	1.85	2.45	3.84	1.86	—	2.16	—	—
Brésil.....	1.85	3.39	3.20	1.86	2.70	2.16	—	—
Pays-Bas.....	1.40	1.16	3.20	1.41	1.59	1.63	1.40	0.90
Belgique.....	1.35	2.22	2.56	1.36	1.79	1.57	1.35	1.00

Le Fonds monétaire international et la Banque internationale pour la reconstruction et le développement n'étant pas financés par voie de contribution ne figurent pas dans ce tableau. Sont exclues également de ce tableau l'Union postale universelle (dont les membres, pour fins de répartition des contributions, sont rangés en six classes, le nombre d'unités affecté à chaque classe variant de 1 à 25) et l'Union internationale des télécommunications (dont les membres sont rangés en huit classes, le nombre d'unités affecté à chaque classe variant de 1 à 30), car les méthodes de répartition employées par ces organisations ne présentent pas de comparaison avec les barèmes de contributions des autres institutions.

*On trouvera le tableau complet du barème des contributions de tous les États membres des Nations Unies et de leurs institutions spécialisées, dans le document A/C.S./341 de l'Assemblée générale.

** Au début de 1949, V.U.R.S.S. a fait savoir qu'elle se retirait de l'OMS.